

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 25 JUIN 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 19 et 20 juin 2012

2012 DEVE 38/ DF 24 Compte de gestion du budget annexe du fossoyage de la Ville de Paris pour l'exercice 2011.

Mme Fabienne GIBOUDEAUX, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et en particulier son article R.221-92 ;

Vu les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2011 du budget annexe du fossoyage délibérés par le Conseil de Paris lors des séances des 13, 14 et 15 décembre 2010 et des 11 et 12 juillet 2011 ;

Vu le compte administratif du budget annexe du fossoyage au titre de l'exercice 2011 ;

Vu le projet de délibération, en date du 5 juin 2012, par lequel M. le Maire de Paris soumet à son approbation le compte de gestion de l'année 2011 du budget annexe du fossoyage rendu par le Directeur Régional des Finances Publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;

Statuant sur la situation du Comptable et sauf le règlement et l'apurement par la Chambre Régionale des Comptes ;

Sur le rapport présenté par Mme Fabienne GIBOUDEAUX, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Le compte de gestion pour l'exercice 2011 du budget annexe du fossoyage, rendu par le Directeur Régional des Finances Publiques d'Ile-de-France et du département de Paris, est approuvé conformément aux résultats ci-après :

1) Résultat de l'exercice 2011 :

- Section d'investissement : déficit de - 4.838,65 euros
- Section d'exploitation : excédent de + 88.142,63 euros

2) Résultat global (après incorporation du résultat de l'exercice précédent) :

Solde créditeur de + 630.340,80 euros

3) Détermination du résultat d'exécution du budget 2011 :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Résultat de l'exercice (avant incorporation des reports)	Résultat de clôture
Section d'investissement	7.034,42	- 4.838,65	2 195,77
Section d'exploitation	540.002,40	88.142,63	628 145,03
TOTAL	547.036,82	83.303,98	630 340,80